

Saint Clair' infos

La lettre d'information de la commune de Saint Clair sur l'Elle

MOT DU MAIRE

Les 20 et 27 juin ont eu lieu les scrutins pour les élections départementales et régionales. Le taux de votants est à hauteur de 33 % pour le 1^{er} tour et de 32 % pour le 2^{ème} tour. Pour la 1^{ère} fois, de nombreux électeurs n'ont pas reçu la propagande électorale. Le phénomène s'est accentué au second tour. Ce n'était pas la Poste qui était chargée de la distribution mais une société privée Adrexo. J'ai fait remonter cette situation qui me semble anormale.



Saint-Lô Agglo va modifier les conditions de ramassage des ordures ménagères. Des agents, mandatés par Saint-Lô Agglo, viendront à votre domicile à partir de septembre pour vous expliquer les changements. J'aurai l'occasion d'y revenir.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) se poursuit. Je vous invite à contacter le CDHAT au 02 33 75 62 40 si vous envisagez des travaux dans votre logement (remplacement baignoire par douche, isolation, ...) ou de rénover pour louer. Des aides sont peut-être possibles.

Par ailleurs, je suis heureuse de constater que les manifestations reprennent, ce qui permet de retrouver la convivialité dont nous étions privés.

Je vous invite néanmoins à respecter les gestes barrières et à prendre soin de vous.

Je vous souhaite un bel été.



Bien à vous
Le Maire
Maryvonne RAIMBEAULT

EN DIRECT

DÉPART EN RETRAITE DE MARYSE FOUCHARD

Partie pour des études de couture à Coutances, Maryse se retrouve à faire du ménage en remplacement au collège de St Clair en 1979. Elle remplacera sa maman à l'école maternelle la même année pour 6 heures par jour. Monsieur Letourneur, Maire, lui proposera un poste et elle sera titularisée en 1981 à l'école où elle épaulera madame Sylvie Hollande pendant 28 ans puis madame Jocelyne Hérouville pendant 15 ans : **1280 enfants auront donc profité de la gentillesse et bienveillance de Maryse. Qui pourra l'oublier ?**



Une anecdote : pour soulager ses parents Maryse avait (avec l'accord de l'école) sa jeune fille Virginie pendant son ménage : celle-ci écrivait au tableau et lui disait qu'elle voulait plus tard faire comme sa maman. Maryse lui a répondu non tu seras devant le tableau et derrière un bureau. Virginie est aujourd'hui institutrice.

Ça y est Maryse est prête à prendre sa retraite bien méritée pour voyager et surtout profiter de son mari Philippe, ses enfants : Virginie, Clémence et Matthieu et de ses petits-enfants : Noha, Jeanne, Naïm et Rose.

Bonne route et merci !

EN DIRECT

DEVENIR DE « LA BERGERIE » : RÉSULTAT DE LA CONSULTATION

Quelles sont vos attentes concernant ce bâtiment situé en cœur de bourg ?

L'équipe municipale vous a proposé, dans le dernier N° de St Clair'Infos, d'apporter votre contribution à la réflexion en cours sur le devenir de la Bergerie.

Nous avons reçu 8 réponses. Le Conseil Municipal vous remercie pour votre participation. La plupart des propositions font état d'un **lieu convivial**. Les conseils d'un programmiste vont permettre au Conseil Municipal de jauger à la fois le côté financier (pour la réhabilitation) et le côté pérenne des nouvelles fonctions de la Bergerie.



EN DIRECT

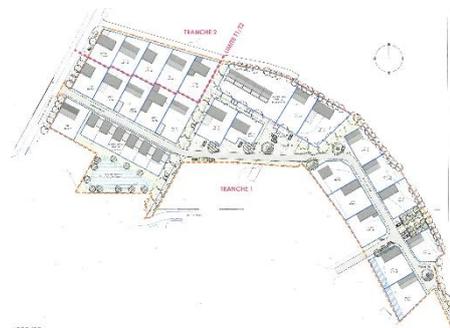
LOTISSEMENT 'BOCAGE DE L'ELLE'



À quelques minutes à pied du cœur du bourg, rue du Pont de la Pierre direction Sainte Marguerite d'Elle.

La première phase de travaux du lotissement s'achève. Dans ce cadre paysager, la rue des saules va desservir les 21 parcelles réparties en 4 îlots séparés par des haies. Chaque parcelle est viabilisée (eau, assainissement, électricité, téléphone, fibre optique).

Plusieurs voies seront ouvertes pour entrer ou sortir du lotissement et accéder aux nombreux services. Il est d'ores et déjà possible de faire une pré-réservation en mairie avant l'achat.



POINT INFOS

ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ELLE



Accueil de loisirs de l'Elle

Maison de l'Enfance

40 rue de la Libération 50680 Saint Clair sur l'Elle

09.64.40.05.93 ou 06.47.39.99.36

acm.elle@saint-lo-agglo



Nous contacter en dehors des périodes d'ouverture du centre :

Lundi	Accueil physique	14h-18h
Mardi	Accueil téléphonique	10h-17h
Jeudi	Accueil téléphonique	10h-17h
Vendredi	Accueil physique	8h30-12h30

Nous contacter pendant les périodes d'ouverture du centre :

Accueil physique et téléphonique de 7h30 à 18h30

Mercredi et petites vacances :

Groupe scolaire Coccin'Elle

4 rue de la Libération

50680 Saint Clair sur l'Elle

02.33.56.25.63

Vacances d'été :

Stade de foot

Le Clos Perrin

50680 Moon sur Elle

09.67.20.82.56

Retrouvez le programme
d'activités des vacances de juillet
et août 2021 sur le site internet de
la commune ou sur les panneaux
d'affichage.

Cette année le thème qui égayera les massifs du centre bourg sera l'école.



Le jeu concours du fleurissement se déroulera du 22 juin au 31 août. Son règlement est affiché en mairie, sur le site Internet et au tableau d'affichage.

Quant aux bulletins réponse, ils sont à retirer auprès de nos commerçants.

Les questions sont à découvrir dans les massifs.

Vos réponses sont à déposer en mairie ou dans sa boîte aux lettres.

La remise des prix se fera courant septembre avec de multiples lots offerts par les commerçants du marché. À vous de jouer !



ZOOM SUR

L'ESPACE FRANCE SERVICES

En coopération avec la MSA Côtes Normandes, un Espace France Services ouvrira ses portes le 1^{er} octobre à Saint Clair sur l'Elle dans la maison des services avec les prestataires désignés ci-après :



L'espace France Services permettra d'obtenir des renseignements ou de l'aide sur les démarches administratives par exemple :

- ✓ Création d'un dossier de retraite pour la CARSAT
- ✓ Inscription et déclaration de suivi pour POLE EMPLOI
- ✓ Demande d'allocation logement pour la CAF
- ✓ Création d'un compte AMELI pour la CPAM
- ✓ Déclaration de revenu pour les FINANCES PUBLIQUES
- ✓ Suivi de dossier pour la MSA
- ✓ Demande de carte grise pour le MINISTERE DE L'INTERIEUR
- ✓ Etc...

Les renseignements seront donnés sur place soit par le personnel recruté et formé à cet effet soit par le biais du visio-accueil.

Un accompagnement pour l'utilisation des différents outils informatiques pourra être proposé (création d'une adresse mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs, ...).

Une aide pour la réalisation des démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...) sera également possible.

Les services de la Poste ne seront pas présents dans l'espace France Services car ils resteront dans leur forme actuelle.

LE PORT DU MASQUE RESTE OBLIGATOIRE DANS CERTAINS LIEUX

Un nouvel arrêté du Préfet a été pris le 17 juin 2021 jusqu'au 30 septembre inclus imposant le port du masque dans certains lieux extérieurs et événements qui favorisent la propagation du virus.

Les mesures de prévention et de contrôle, mises en place depuis le début de l'épidémie pour limiter la transmission du virus, ne peuvent être entièrement supprimées afin d'éviter toute propagation du virus.

Ainsi, sur la voie publique et les espaces ouverts au public, le port du masque reste obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus :

- Sur le périmètre des marchés, des brocantes, des vide-greniers, vente au déballage, des vide-maisons et autres événements de nature comparable
- Lors des rassemblements, des manifestations autorisées, des spectacles de rue sur la voie publique
- Lors des festivals et foires
- Aux abords des quais, des gares et des centres commerciaux, dans un rayon de 50 mètres
- Aux abords des établissements scolaires aux heures d'arrivée et départ des élèves dans un rayon de 50 mètres
- Aux abords des lieux de culte uniquement au moment des offices
- Dans les files d'attente en extérieur quelles qu'elles soient
- Dans les rues piétonnes, le samedi de 10h à 19h
- Au Mont Saint Michel intra-muros tous les jours de 10 h à 19 h



Cette obligation ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap ou munies d'un certificat médical justifiant de cette situation.

Sous réserve du respect des protocoles sanitaires existants, cette obligation ne s'applique pas aux personnes pratiquant une activité physique (ex : vélo, course à pied, etc). Ces personnes sont toutefois tenues de détenir un masque qui doit être porté dès la fin ou l'interruption de leur activité.

Le masque reste obligatoire à l'intérieur des lieux publics.

À VENIR

ASSOCIATION 'FROM NORMANDY TO VICTORY'

La marche sur les pas de la 29^{ème} division se déroule de nouveau cette année du 15 au 18 juillet.

Elle fera un arrêt le 15 dans la matinée sur le parvis de l'église.



À VENIR

ASSOCIATION 'VÉTÉRANS MC NORTH'

L'association des 'Vétérans Moto Club North' sera présente du 23 au 25 juillet au stade Cédric Lepley. Cette association regroupe des anciens de l'armée de terre et de la marine principalement.

Le samedi matin 24 juillet : dépôt de gerbe au monument aux morts entre 11h-11h30.

Ensuite, ils feront un run d'Utah Beach jusqu'au cimetière de Colleville.

Enfin, le samedi soir, sera organisé un concert ouvert à tous au stade pour un pass de 10 € dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



Crédit photos : équipe municipale

NOUS CONTACTER

Commune de Saint-Clair-sur-l'Elle

1 place Guillaume le Conquérant 50680 SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

☎ : 02 33 05 85 92 ✉ : habitants.saintclairsurelle@orange.fr Infos commune : Site Internet : www.saintclairsurelle.fr

Ouverture secrétariat mairie : lundi, mercredi, jeudi, vendredi:10h-12h mardi 9h-12h et 15h-18h30

Restauration et accueil périscolaire : ☎ : 02 61 52 02 40 ✉ : srpi4communes@orange.fr ou accueillapasserelle@gmail.com

Réalisé par l'équipe municipale
et le secrétariat de mairie